

VENTES POUR TAXES.

ANNONCES JUDICIAIRES

Ventes de Propriétés Foncières

POUR TAXES DE VILLE.

Baron de Trarieux, Ville de la Nouvelle-Orléans, 14 Avril 1904. En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège le Cour Civil de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixes par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M., LUNDI, 18 Mai 1904, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour toutes les perceptions des taxes assésées pour l'année 1905 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les greve à partir de la date à laquelle, elles ont cessé de délinquantes, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final sans des dépens.

DOUGLAS MARY. 1004 N Four taxes de ville de l'année 1905. Montant \$2 20. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot N 20 dans l'Etat No 41, borné par les rues Chartres, Forestal, Douglas et Lissard, mesurant 26 pieds de face à la rue Chartres sur 130 pieds de profondeur et formant l'encadrement des rues Chartres et Forestal.

FULLON CHARLES. 2414 N Four taxes de ville de l'année 1905. Montant \$2 20. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot N 11 dans l'Etat No 41, borné par les rues Mississippi, Cherokee, Highland et Mississippi, mesurant 150 pieds de face à la rue Mississippi sur 130 pieds de profondeur.

KELLY Vm JAS J. 2361 M Four taxes de ville de l'année 1905. Montant \$25 20. Deux lots de terre et améliorations qui se trouvent dans le 6ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot N 17 dans l'Etat No 17, borné par les rues Joseph, Parier, Octavie et Prévost, mesurant 32 pieds 7 pouces de face à la rue Joseph sur 120 pieds de profondeur.

SOULIN JOSEPH B. 3011 N Four taxes de ville de l'année 1905. Montant \$21 40. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot N 17 dans l'Etat No 17, borné par les rues Chartres, Forestal, Douglas et Lissard, mesurant 26 pieds de face à la rue Chartres sur 130 pieds de profondeur.

MAUREL CAROLINE M. 4339 N Four taxes de ville de l'année 1905. Montant \$21 40. Un lot de terre et améliorations qui se trouvent dans le 3ème district de la ville de la Nouvelle-Orléans, désigné comme lot N 6 dans l'Etat No 52, borné par les rues Villars, Louis, Orléans et Cloutier, mesurant 30 pieds 3 pouces de face à la rue Villars sur 170 pieds de profondeur.

Avia aux créanciers hypothécaires de la Ville de la Nouvelle-Orléans. Bases de Trarieux, Ville de la Nouvelle-Orléans, 14 Avril 1904. Conformément à la section 83 de l'acte N 5 de 1893, avis est par le présent donné à toutes les personnes qui ont des hypothèques sur des propriétés foncières situées dans la ville de la Nouvelle-Orléans, inscrites au bureau des hypothèques, qu'elles ont été acquittées les taxes de l'année 1905 et des années précédentes, que les commissions de la ville ont payées pour le compte de la ville de la Nouvelle-Orléans, le 18 Mai 1904, et que le nombre de porteurs de ces propriétés délinquantes sont maintenant annoncées dans ce journal conformément à la loi préparatoire à ladite vente. L'attention des créanciers est attirée sur le fait que les commissions de ventes pour taxes, et les intérêts prévus à l'avance, avant la vente finale, ne peuvent être payés sans que les porteurs de ces propriétés soient avisés par ce journal.

OTTO F. BRIDE, Trésorier. Avril 14, 21, 28 - Mai 5, 14.

Grandes Ventes de Valeur par le Sheriff. Propriété d'Alger. Dans l'Etat borné par les rues Seguin, Bermuda, Patterson et Morgan. Avec toutes les Bâtiesses et Améliorations qui s'y trouvent y compris toutes les machines, bouilloires, machines à vapeur, appareils, etc., placés là.

OCCUPE COMME FONDERIE. Les Terrains, Bâtiesses, Machines, Etc., constituant et connus comme l'usine de la SOUTHERN MARINE WORKS. Autrefois (La Oswald Iron Works, Limited) Dans l'Affaire: W. G. Coyle & Cie vs La Southern Marine Works.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR la paroisse d'Orléans, No 85, 2904. En vertu de l'autorité qui m'est confiée par la Constitution et les lois de l'Etat de la Louisiane et des ordonnances de la ville de la Nouvelle-Orléans, je vendrai, à la porte principale de la Maison de Cour où siège le Cour Civil de District de ladite paroisse, dans la paroisse d'Orléans, aux heures légales fixes par la loi pour les ventes judiciaires à partir de 11 heures A. M., LUNDI, 18 Mai 1904, et continuant de jour en jour jusqu'à ce que les ventes soient terminées, toutes les propriétés foncières sur lesquelles il est en ce moment des taxes à la ville de la Nouvelle-Orléans, pour toutes les perceptions des taxes assésées pour l'année 1905 et des années précédentes, y compris l'intérêt qui les greve à partir de la date à laquelle, elles ont cessé de délinquantes, à raison de 10 pour cent par an jusqu'à paiement final sans des dépens.